

Communiqué FFHG. Réaction à l'Interview de Mme Charlotte Girard-Fabre

Mercredi 11 septembre 2019

Suite à l'interview de Mme Charlotte Girard-Fabre diffusée sur France Culture et relayée sur les réseaux sociaux, la FFHG souhaite apporter des compléments d'information.

Mme Girard-Fabre a contacté la direction de la FFHG et celle de l'arbitrage de la FFHG en janvier 2018 pour faire part de comportements sexistes dont elle a été victime.

Aussitôt, une réunion a été mise en place en présence de Mme Girard-Fabre, du président de la CARJ, du DG de la FFHG, du DTN, de la directrice juridique de la FFHG ainsi que d'une membre de la commission féminine de la FFHG.

Durant cette réunion, Mme Girard-Fabre a listé un certain nombre de faits la concernant et d'autres qui lui auraient été rapportés, sans vouloir donner de dates, de noms et ce afin de « préparer le plus tranquillement possible les JO ».

L'ensemble des participants à cette réunion ont assuré Mme Girard-Fabre de leur soutien, du sérieux du sujet et de la volonté de la Fédération de lutter fermement contre ce type d'agissements inacceptables.

Elle a, pendant le tournoi Olympique, fait des déclarations à la presse sur un sexisme généralisé de la part des arbitres français. Tournoi pendant lequel elle a porté les couleurs de la France en officiant sur deux matchs du tour préliminaires et un match de classement.

Dès la fin de la réunion mentionnée plus haut, le Président de la commission de l'arbitrage a parlé avec chacune des arbitres féminines françaises. Un fait grave, ne concernant pas Mme Girard-Fabre, lui a été confirmé qui a aussitôt fait l'objet d'une procédure disciplinaire et de sanctions exemplaires (suspension ferme de licence pour 10 ans).

L'ensemble des femmes (en dehors du dossier spécifique mentionné) a affirmé ne pas être victime de comportements sexistes ni de la part de leurs confrères arbitres, ni de la part des joueurs et des encadrements de clubs.

À la suite des JO de 2018, une deuxième réunion a été organisée par la fédération avec les mêmes participants, et Mme Girard-Fabre, qui n'a donné lieu à aucune liste précise quant à des faits de sexisme.

La Fédération ne met pas en doute le ressenti de Mme Girard-Fabre mais est forcée de constater que faute de faits précis, de noms ni de dates, elle n'a pu engager de procédures spécifiques.

Après son retour des JO, Mme Girard-Fabre a envoyé à la direction de l'arbitrage un certificat médical la mettant en arrêt d'activités sportives jusqu'à la fin de la saison, l'empêchant d'officier à nouveau sur la saison en cours.

Tél: +33(0) 185 76 49 49

Fax: +33(0) 185 76 49 29

Elle a fait de même à l'occasion du stage national d'arbitrage de début août 2018 auquel elle n'a donc pas pu participer.

Pendant ce stage, le Président, le Vice-Président Exécutif, le Président de la CARJ et le DG de la FFHG ont rencontré les arbitres féminines. Elles ont toutes confirmé qu'elles n'étaient en rien victimes de sexisme généralisé tel que décrit par Mme Girard-Fabre. Elles ont même remercié les arbitres hommes de leur aide et soutien.

Les arbitres masculins ont de leur côté fait savoir qu'ils étaient meurtris d'être tous collectivement considérés comme sexistes par leur collègue.

Les élus de la Fédération ont cependant insisté sur le fait que des propos, ou plaisanteries sexistes étaient à proscrire des rapports entre les arbitres et insisté sur le fait que si une arbitre féminine avait le moindre problème, la direction de l'arbitrage et la direction de la FFHG seraient à leur disposition pour les aider et déclencher si besoin les procédures nécessaires.

À la suite du stage, le Directeur Général de la Fédération a adressé un mail à Mme Girard-Fabre lui demandant de prendre contact avec lui afin de mettre en place les meilleures conditions possibles pour son retour à l'arbitrage suite à son absence au stage national.

Elle n'a jamais repris contact ni repris de licence dans un club affilié à la FFHG, rendant de fait impossible une désignation de match et son inscription sur les listes de l'IIHF.

À ce jour, la FFHG n'a eu aucune nouvelle de Mme Girard-Fabre si ce n'est un courrier de son conseil demandant à ce qu'elle puisse intégrer le corps des superviseurs de l'IIHF, ce qui n'est pas du ressort de la FFHG. La Fédération a bien entendu pris soin de répondre sans délai à ce courrier.

La FFHG réfute les accusations publiques portées par Mme Girard-Fabre quant à une mise à l'écart de celle-ci ainsi que les affirmations selon lesquelles un sexisme général existerait au sein de l'arbitrage du Hockey sur Glace français.

La FFHG soutient les responsables de l'arbitrage et l'ensemble des arbitres dont l'engagement à défendre les valeurs et le développement de l'arbitrage féminin sont indiscutables.

Toutes les formes de discriminations, de comportements contre les valeurs de respect ont été et seront l'objet de procédures disciplinaires dans la mesure où les faits sont vérifiables.

Depuis la création de la FFHG mais également au sein de la FFSG avant 2006, les dirigeants et dirigeantes du Hockey sur Glace français ont défendu le développement du sport féminin à travers des actions fortes dont :

- La mise en place de la mixité pour les joueuses ;
- La mise en place de la mixité dans l'arbitrage;
- L'accès aux femmes à l'arbitrage dans tous les championnats y compris la Synerglace Ligue Magnus;
- L'aide aux arbitres internationaux qu'ils soient masculins ou féminins ;
- L'aide à la prise de responsabilité des femmes au sein de la FFHG avec notamment l'inscription et le financement de formations dans ce sens ;

Tél: +33(0) 185 76 49 49

Fax: +33(0) 185 76 49 29

• La création d'un championnat féminin ;

- La création d'actions spécifiques pour le développement du Hockey sur Glace féminin telles que des Journées portes ouvertes spécifiques ou d'un stage d'été pour les -15 ans ;
- La création en 2008 d'un pôle national féminin alors même qu'il n'y a toujours pas de pôle masculin de Hockey sur Glace ;
- L'organisation en France de 8 championnats du monde féminin sur les 12 dernières années, permettant non seulement la mise en avant des joueuses mais aussi des arbitres féminines. Événements incluant à chaque fois un colloque sur la prise de responsabilité des femmes dans le sport afin de favoriser l'engagement de celle-ci au sein du Hockey sur Glace;
- Le développement de modules spécifiques au sein des formations d'encadrant.

L'augmentation du nombre de dirigeantes nationales, le développement du nombre de joueuses ou d'arbitres féminines et la prise de fonction d'une Directrice Technique Nationale sont d'abord le résultat de l'engagement et de la compétence de ces femmes passionnées de notre sport, mais elle a été facilitée par la volonté de la Fédération de les accompagner.

De plus, la FFHG prépare un vaste de plan de communication autour du respect partie intégrante de son plan de citoyenneté.

Il reste sans aucun doute beaucoup à faire mais la FFHG n'entend pas qu'on mette en doute l'engagement de l'ensemble de ses dirigeants sur ces sujets comme sur ceux du respect de tous.

Tél: +33(0) 185 76 49 49

Fax: +33(0) 185 76 49 29